



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 22 octobre 2020

n° 145-20 C

Objet : Attribution d'une aide exceptionnelle aux sinistrés de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes

- date de convocation le 16 octobre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-deux octobre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, espace Jean Blanc, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 56

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Lionel Mithieux - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Dany Jacquemoud-Collet
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Pierre Duprier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Jimmy Bâabâa à Pierre Brun - de Jean-François Beccu à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Claudine Bonilla - de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Cordier à Walter Sartori - de Julien Donzel à Josette Rémy - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sandrine Garcin à Aloïs Chassot - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Gaetan Pauchet à Michel Camoz - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Cyndie Picot à Farid Rezzak - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Thierry Repentin à Jean-Benoît Cerino - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 6

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Luc Meunier - Damien Regairaz - Bruno Stellan - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 22 octobre 2020

délibération n° 145-20 C

objet **Attribution d'une aide exceptionnelle aux sinistrés de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes**

Philippe Gamen, président, rappelle que la tempête Alex, qui a déferlé sur la France le 12 octobre 2020, a déclenché un épisode méditerranéen de pluie torrentielle sans précédent, notamment sur les Alpes-Maritimes.

Les vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée ont été victimes d'inondations catastrophiques avec des pluviométries exceptionnelles, entraînant drames humains, décès et disparitions. De plus, l'ensemble des équipements publics (voiries, voie ferrée, salles communales...) et les logements privés ont été très fortement dégradés, notamment dans le secteur de Tende et de Roquebillière.

Il propose, au titre de la solidarité entre collectivités locales, d'attribuer une aide exceptionnelle de 20 000 € au profit des sinistrés de cette catastrophe naturelle.

Cette somme sera prélevée sur le budget de l'administration générale.

Vu le budget 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue une aide exceptionnelle de 20 000 € au Département des Alpes-Maritimes, en soutien aux sinistrés de la tempête Alex.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 145-20 C

Objet de l'acte : Attribution d'une aide exceptionnelle aux sinistrés de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 4 - Aux établissements et organismes publics (OPAC...)

Date de l'acte : 22 octobre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201022-lmc1H24386H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24386H1

Date de transmission en Préfecture : 29 octobre 2020

Date de réception en Préfecture : 29 octobre 2020

Période d'affichage : du au